



RÉSIDENCE Livre au ciné

Organisée par le Festival du cinéma de Brive, en coopération avec la Foire du Livre de Brive et en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la Ville de Brive et la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Objectif : accompagner 5 cinéastes sur l'écriture d'un scénario adapté d'une œuvre littéraire.

Candidats éligibles : cinéastes ou scénaristes

Projets éligibles : projet de film moyen ou long métrage (à partir de 30') adapté d'une œuvre littéraire : poème, essai, nouvelle, roman, dont les droits sont acquis.

Agenda 2023 : première période du **6 au 13 novembre 2023** / deuxième période du **8 au 15 avril 2024**

Article 1 – Conditions de sélection

- Être cinéaste ou scénariste et avoir réalisé ou scénarisé au moins un court-métrage sélectionné en festival.
- Avoir acquis les droits d'adaptation de l'œuvre littéraire.
- Être disponible sur les deux périodes de la résidence.

Article 2 – Pré-sélection

Effectuée par le Festival du cinéma de Brive, sur la base d'un dossier composé de :

- CV, photo et biographie du candidat
- Lien du/des films précédents
- Liste des sélections/distinctions des œuvres précédentes
- Note d'intention et synopsis du projet

Le dossier doit être envoyé par mail à infos@festivalcinemabrive.fr

Date limite de réception des candidatures : 18 septembre 2023

Article 3 – Sélection

Les projets pré-sélectionnés seront soumis à un groupe d'experts réuni par le Festival. Des informations complémentaires pourront être demandées aux candidats.

À l'issue des sélections, **5 candidats** seront retenus.

Ils seront informés par mail de leur sélection et devront s'engager par retour de mail à participer aux deux sessions de la résidence.

Annnonce des sélections : lundi 2 octobre 2023

Article 4 – Prise en charge

- Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront pris en charge sur les 2 sessions :
 - Billet de train A/R (ville française métropolitaine/Brive)
 - Logement et repas
 - Défraiement de 500 € par session
 - À l'exclusion de toute autre dépense personnelle

Article 5 – Programme pédagogique

Le programme de la résidence se déroulera sur 6 mois en 2 sessions avec un suivi entre les 2 sessions.

- Dès leur sélection, les stagiaires recevront un programme détaillé de la 1^{ère} session (novembre) incluant un film à voir avant le 1^{er} rendez-vous + lecture de l'œuvre adaptée (choisie par l'encadrant.e de la résidence).
- Les 2 sessions seront encadrées par un.e scénariste professionnel.le ayant écrit plusieurs adaptations.
- Des intervenant.e.s viendront apporter un éclairage sur le travail d'adaptation.
- Les résidents seront invités à des événements et rencontres lors de la Foire du Livre et du Festival du cinéma de Brive.

Un programme détaillé sera adressé aux candidats sélectionnés.

Contacts :

Maguy Cisterne – mcisterne@festivalcinemabrive.fr
Déborah Blanchebarbe – coordination@festivalcinemabrive.fr



Festival du cinéma de Brive – Règlement
Résidence Nouvelle-Aquitaine « Livre au Ciné »